

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER

RÈGLEMENT # 413-9 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION  
(Territoire visé : Ensemble du territoire)

AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 413-9 SUR  
LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE

Avis public de consultation est par la présente donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 4 avril 2022, le conseil a adopté par résolution le projet de règlement modificatif # 413-9 sur les ententes relatives à des travaux d'infrastructure municipaux lequel a pour objet de modifier les garanties légales dans les annexes du règlement 413;
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue lundi le 11 avril à 19:15 heures à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 4055, rue Principale à St-Cyrille-de-Wendover.
3. Que les modifications projetées ont pour objet : De modifier les garanties légales dans les annexes dudit règlement;
4. Que le projet de règlement # 413-9 est disponible pour consultation au bureau de la municipalité 4055, rue Principale, St-Cyrille-de-Wendover du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 heures et de 13:00 à 16:30 heures.

St-Cyrille-de-Wendover,

Ce 8 avril 2021

Lyne Rivard

Directrice générale secrétaire trésorière par Intérim